



VALORISATION DE SITES

VALGO

Pôle d'Innovation des Couronnes

Note Tranches de réception

VALGO - Pôle d'Innovation des Couronnes 72, rue Aristide Briand, 76650, Petit Couronne, www.valgo.fr				
Date 25/02/2020	Version 2	Rédaction : Jasmin CHRISTIN	Vérification : Eric BRANQUET	Approbation : Eric BRANQUET



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	4
2. VALIDATION PAR LA TIERCE EXPERTISE DU PLAN DE GESTION	4
3. PLAN DES ZONES DE RECEPTION.....	5



LISTE DES FIGURES :

FIGURE 1 : PLAN D'AMENAGEMENT AVEC LES DIFFERENTES TRANCHES DE RECEPTIONS5

LISTE DES ANNEXES :

ANNEXE 1 : PLAN D'AMENAGEMENT7

ANNEXE 2 : PLAN D'AMENAGEMENT AVEC LES TRANCHES DE RECEPTIONS8

1. INTRODUCTION

Les actifs de la société PRPC, comprenant l'ancienne raffinerie Petroplus située à Petit-Couronne, ont été repris par l'entreprise VALGO. Les travaux de démantèlement et de dépollution de cette ancienne installation industrielle ont commencé en 2015 et vont se terminer durant l'année 2020.

Afin de récoiler administratif les terrains de l'ancienne ICPE Pétroplus, la société VALGO a remis aux services de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), un plan de gestion pour un usage de type logistique/tertiaire. 3 propositions d'objectif de travaux ont été expertisées par un tiers expert, la société TAUW Environnement : les objectifs proposés par la société VALGO ont été approuvés à l'issue de la tierce expertise.

2. VALIDATION DU PLAN DE GESTION PAR ARRETE DU 24 FEVRIER 2020

Le plan de gestion (Réf: n°16B76-PLMM V2, Janvier 2020) remis par la société VALGO à l'administration, a décrit les objectifs de travaux et de mise en compatibilité du sol, pour un usage de type industrie/tertiaire.

Ces objectifs sont les suivants :

- Une absence de mobilité des hydrocarbures en dehors de l'emprise du site, vers les cibles en relation potentielle avec celui-ci, c'est-à-dire les habitations localisées sur la commune de Petit-Couronne, au nord de l'ancienne raffinerie, le site d'UPM situé au Sud, la Seine marquant la bordure Ouest du terrain et la nappe de la craie présente au droit du site ;
- Une concentration maximale en hydrocarbures de 10 000 mg/kg MS d'hydrocarbures au sein de la zone non saturée, garantissant ainsi la non-remobilisation des hydrocarbures résiduels présents dans les sols, en direction des eaux souterraines ;
- La validation des calculs des risques sanitaires réalisés par la société ENVISOL et la Concentration Maximale en benzène qui a été proposée ;
- Les « Epaisseurs Résiduelles Objectif » (ERO), représentant les épaisseurs d'hydrocarbures à l'interface entre la zone capillaire et la zone non capillaire. Ces épaisseurs exprimées en « Epaisseur Apparente Moyenne » (EAM) sont mesurées au sein des différents ouvrages répartis sur l'emprise du site. Un protocole de réception des ERO a été validé par la tierce expertise ;
- La mise en place d'une couche de confinement, sur l'ensemble de l'emprise de l'ancienne raffinerie, servant de protection sanitaire pour les futurs usages.

Ce plan de gestion a été approuvé par arrêté du Préfet de Seine Maritime du 24 février 2020.

Pour chacune des parcelles du projet d'aménagement, encore reliées à l'ancienne ICPE PRPC, le récolement administratif des travaux de réhabilitation sera effectif lorsque l'ensemble des objectifs prescrits dans l'arrêté aura été atteint.

3. PLAN DES ZONES DE RECEPTION

Le plan en annexe 1 présente la division en lots (parcelles du lotissement) décrite dans le permis d'aménager. Compte tenu de l'avancement des travaux de remise en état du site, et du programme d'aménagement prévu, ces lots ont été regroupées en 4 différentes tranches, auxquelles un phasage de réception est lié.

Ces tranches sont reportées sur la figure 1 ci-dessous :

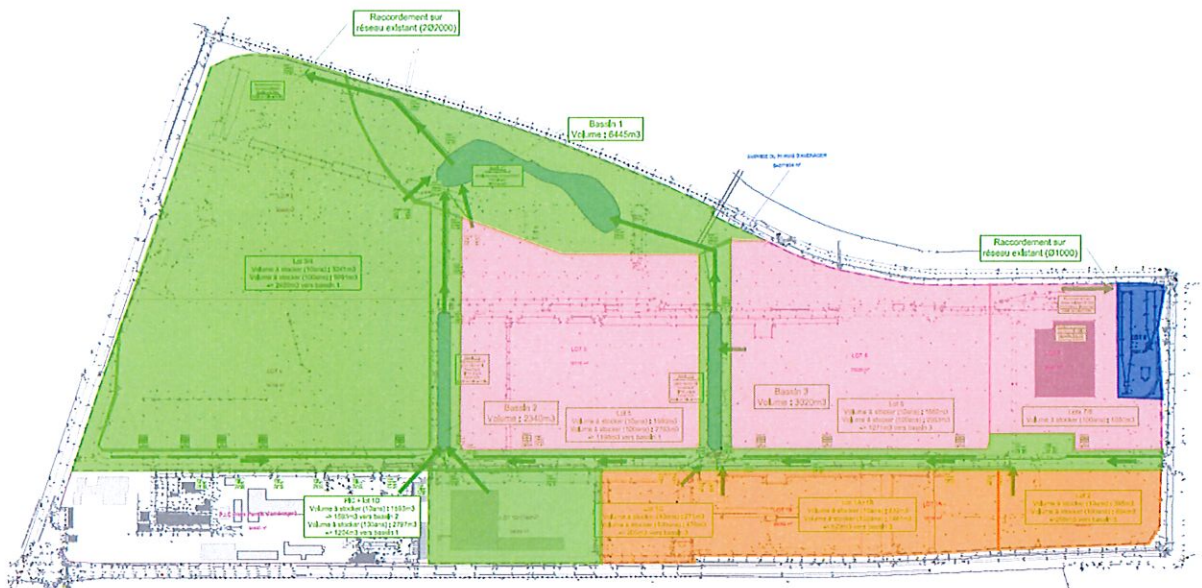


Figure 1 : Plan d'aménagement avec les différentes tranches de réceptions

Les tranches de réception sont les suivantes :

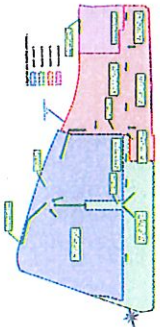
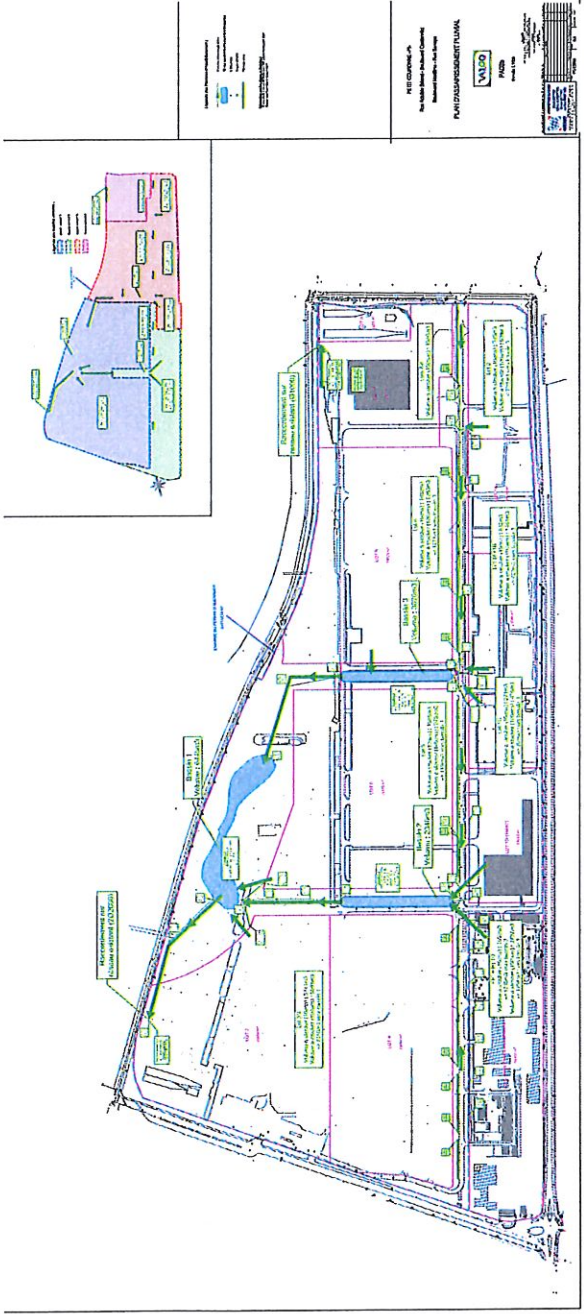
- En vert, la **Tranche 1** : cette tranche qui sera réceptionnée en premier, comprend les lots 3 et 4, la zone Naturelle (classée EBC), les voiries et le bâtiment Tech 2. Le bâtiment référencé tech 2, inscrit dans le périmètre surligné en vert, a déjà fait l'objet d'un récolement ;
- En rose, la **Tranche 2** : Elle comprend les lots 5, 6 et 7. Elle est réceptionnée dans un second temps;

- En orange, la **Tranche 3** : Elle comprend les lots 1, 2 et l'ancienne zone dite du blending ;
- En bleu, la **tranche 4** : cette dernière tranche est constituée par la zone des API Nord (ce secteur fait actuellement l'objet d'une réhabilitation par la société SHELL, dans le cadre de la résorption de la pollution historique au benzène concernant ce secteur).

Ce plan est repris en Annexe 2.

Annexe 1

Plan d'aménagement



REVISED
 The North-South Building Complex
 Building Number: 101-200

PLANT DISASSEMBLY PLAN

UNDO
 PAGES
 101-200

101-200

Annexe 2

Plan d'aménagement et tranches de réception

